

Sia Conseil SAS
42 rue Vignon 75009 Paris
Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 €
RCS Paris B 423 507 730



Target 2 Securities

Une révolution dans l'univers du post-marché

➤ *Pour obtenir la présentation complète, écrire à insight@sia-conseil.com*

Cultivez
votre esprit
d'indépendance

- **Target 2 Securities**

- **Les impacts**

- **Les enjeux**

Target 2 Securities – Présentation

Target 2 Securities : Une plate-forme unique de règlement-livraison à l'échelle européenne

- Le conseil des gouverneurs de la BCE a proposé en juillet 2006 d'étudier la mise en place d'une plateforme de règlement-livraison unique au sein de la zone Euro.
- Cette proposition fait suite au constat suivant : Le coût des transactions transfrontalières est particulièrement élevé en Europe et représente un frein à l'épanouissement des marchés financiers (cf. rapport Giovannini).
- Cette plateforme s'inscrit dans la continuité de la mise en place de la monnaie unique puis de la plateforme Target 2 des paiements en Euro.
- Target 2 Securities s'inscrit, comme le code de conduite de la commission européenne et la directive MIF, dans une logique
 - d'harmonisation des infrastructures et des règles régissant les marchés financiers
 - de transparence et de mise en concurrence des acteurs.

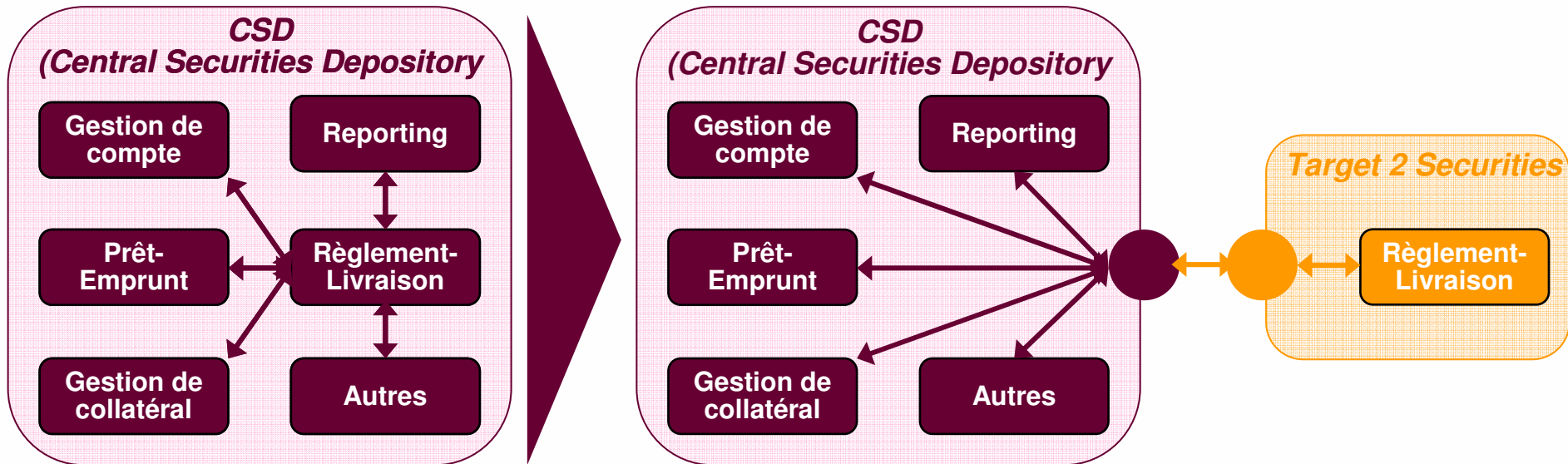
Le nouvel espace domestique



Objectifs

- Supprimer la notion de transactions transfrontalières et faire de la zone euro un marché domestique
- Améliorer l'efficacité globale des marchés financiers en Europe
- Diminuer le coût des transactions
- Permettre l'augmentation de l'activité des marchés financiers
- Accroître la liquidité des marchés en Europe

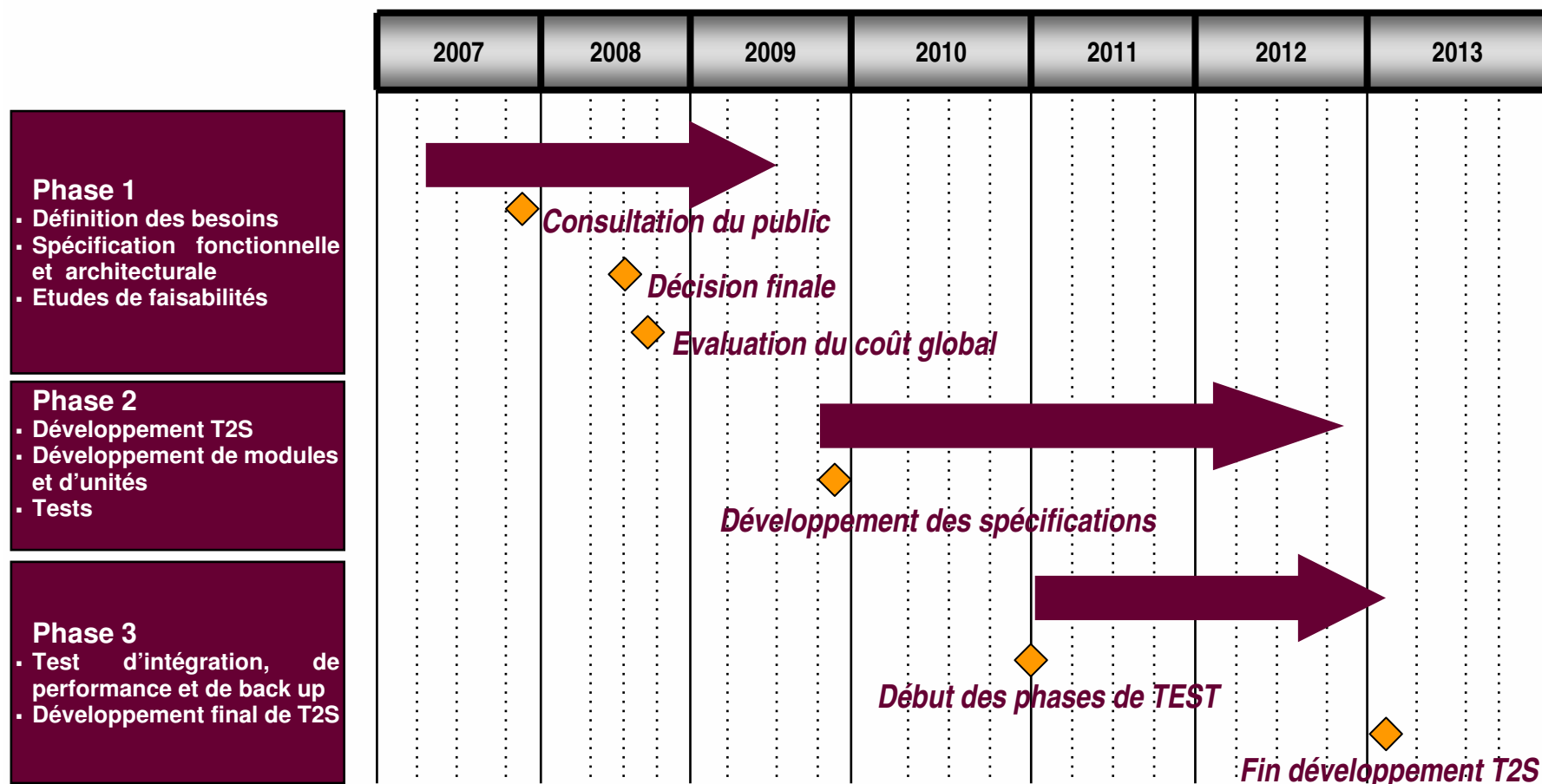
Target 2 Securities – Principe



- Avant Target 2 Securities, la zone Euro comprend 16 CSD : Euroclear, Monte Titoli, Iberclear, etc.
- Chaque CSD couvre son périmètre national et assure pour l'ensemble des titres nationaux :
 - Le règlement-livraison
 - La gestion de compte (tenue de compte, gestion des OST, etc.) et des services annexes
- Il existe 2 ICSD (Euroclear Bank et Clearstream) qui assurent des services de règlement-livraison sur un périmètre supranational

- Target 2 Securities propose un service standard, harmonisé et peu coûteux de Règlement-Livraison pour l'ensemble des titres de la zone euro.
- Target 2 Securities ne propose pas de services de gestion de compte (tenue de compte, gestion des OST, etc.) ni de services annexes. Ces fonctions restent du ressort des CSD et ICSD.
- Target 2 Securities n'est pas obligatoire. Chaque CSD peut en théorie choisir d'utiliser ou pas le moteur de règlement-livraison unique.

Target 2 Securities – Le Projet



- Le projet Target 2 Securities est mené par la BCE
- L'ensemble des CSD et de nombreux conservateurs sont consultés et associés au projet
- La plate-forme Target 2 Securities deviendra une brique de l'Eurosystem

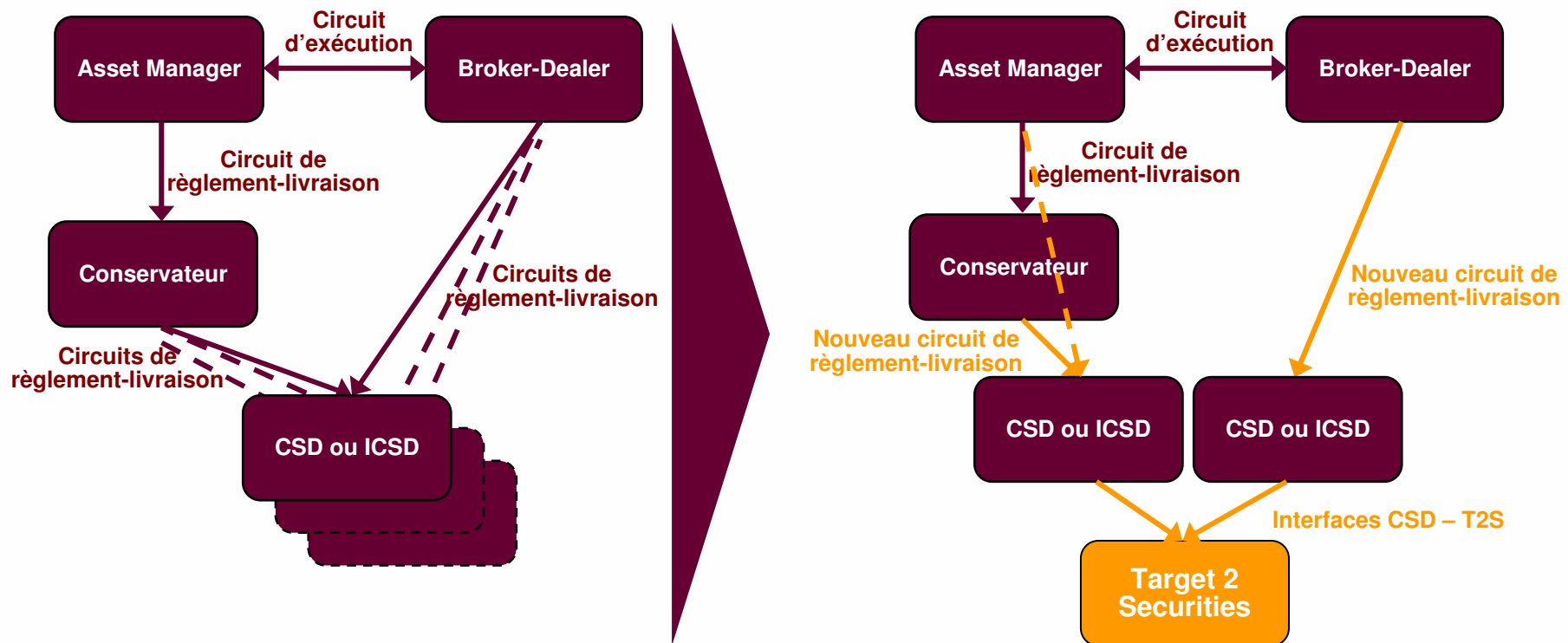
Sommaire

- **Target 2 Securities**

- **Les impacts**

- **Les enjeux**

Le paysage global

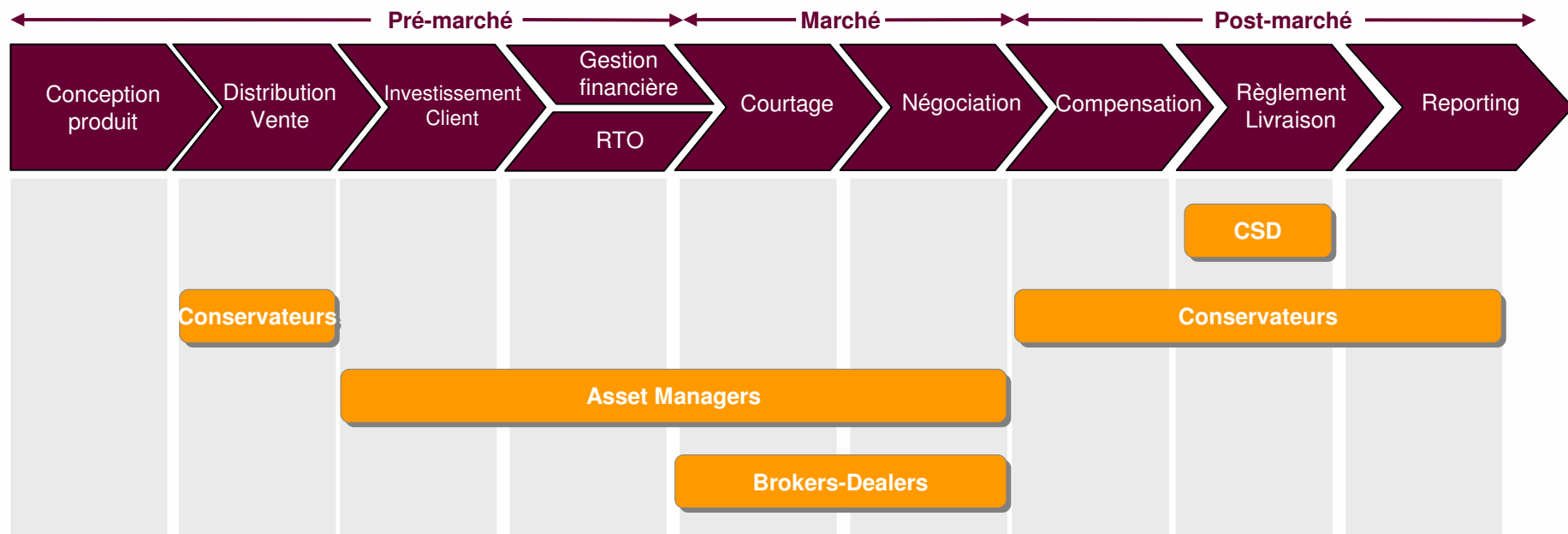


CSD
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition : teneur de compte de titres émis ▪ Exemples : Euroclear ; Clearstream ; Monte Titoli ; etc. ▪ Avant/Après : Externalisation du service de règlement-livraison

Conservateur
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition : teneur de compte pour des investisseurs ▪ Exemples : CACEIS ; BPSS ; SGSS ; etc. ▪ Avant/Après : Simplification des circuits de règlement-livraison

Investisseur
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exemples : Asset managers (SGAM, BNPPAM, etc.), broker-dealers (Merrill Lynch), etc. ▪ Avant/Après : Simplification des circuits de règlement-livraison

Les impacts dur la chaîne de valeur



- **La mise en place de Target 2 Securities a un impact direct sur :**
 - **Les CSD qui doivent revoir leur processus de règlement-livraison**
 - En France : Euroclear
 - En Europe : Clearstream ; Monte Titoli ; etc.
 - **Les conservateurs qui doivent revoir leurs circuits de règlement-livraison**
 - En France : BPSS ; CACEIS ; SGSS
 - En Europe : Fortis Merchant Banking ; etc.
- **En modifiant le paysage des titres, elle a un impact indirect sur :**
 - Les asset managers
 - Les brokers-dealers

Sommaire

- **Target 2 Securities**

- **Les impacts**

- **Les enjeux**

Enjeux

Enjeu pour les CSD : S'imposer comme un CSD de référence, dans un environnement qui devient concurrentiel

- ➔ Target 2 Securities n'est pas obligatoire mais sera un « must have » pour être compétitif au niveau des coûts de Règlement-Livraison
- ➔ Concurrence accrue entre les CSD : chaque conservateur choisira un CSD pour gérer ses comptes et accéder au moteur Target 2 Securities

Enjeu pour les conservateurs : Profiter de la reconfiguration du paysage titres pour conquérir de nouvelles parts de marché

- ➔ Simplification des circuits de règlement-livraison, diminution des coûts, amélioration de l'efficacité opérationnelle
- ➔ Target 2 Securities va conduire à une augmentation du volume de transactions
- ➔ Dans un secteur déjà très concurrentiel, de nouveaux concurrents en perspective : les conservateurs américains, les CSD et ICSD

Enjeu pour les asset managers : Réduire les coûts et les risques opérationnels Middle & Back Office

- ➔ Target 2 Securities s'inscrit, dans la continuité de la directive MIF, dans une logique de mise en concurrence et de transparence des prestataires de services back-office
- ➔ L'harmonisation du règlement-livraison doit permettre une augmentation de l'activité des marchés financiers

➤ ***Pour obtenir la présentation complète, écrire à insight@sia-conseil.com***